

Avis de constitution

SOCIETE « VRY IVOIRE ENERGIE » en abrégé « VI ENERGIE »

Siège Abidjan, Cocody, Riviera-BONOU MIN, dans la  
cité Laurier B6., Lot 173, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/04/2024, et enregistrés au CEPICI le 08/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VRY IVOIRE ENERGIE » en abrégé  
« VI ENERGIE »

Objet :

- Bureau d'étude pour système solaire
- Installation de système solaire photovoltaïque
- Vente d'équipements solaires
- Diverses prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Riviera-BONOU MIN, dans la  
cité Laurier B6., Lot 173, Ilot 00

Dirigeant(s) M VRY SAINT-CLAIR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02771 du 07/06/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°34466/GTCA/RC/2024 du 07/06/2024

